

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DEVANT APPROUVER LES
COMPTES SOCIAUX ET CONSOLIDES CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

L'assemblée générale ordinaire annuelle se réunit afin (i) d'examiner le rapport de gestion sur la situation et l'activité de TotalEnergies Marketing Maroc (la « Société ») durant l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2021 et clos le 31 décembre 2021, (ii) d'approuver le cas échéant les comptes sociaux et consolidés de cet exercice et (iii) d'affecter le résultat de la Société.

Le présent rapport est établi, conformément à la loi et aux statuts, afin d'exposer la situation et l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 les résultats de cette activité, les progrès réalisés, les difficultés rencontrées, l'évolution prévisible de la situation de la Société et ses perspectives d'avenir ainsi que les événements importants survenus depuis la date de la clôture de l'exercice.

En outre, ce rapport contient, conformément à l'article 78-4 de la loi n° 15-95 formant code de commerce et l'article 2 du décret n°2-12-170 en date du 12 juillet 2012, des informations concernant les délais de paiement.

Les commissaires aux comptes précisent dans leur rapport toutes informations quant à la régularité des comptes annuels qui sont présentés.

1) ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2021

Les ventes de la Société, avec 1 789 kt au titre de l'exercice 2021, contre 1 556 kt au titre de l'exercice 2020, sont en augmentation de 15 %.

2) OPERATIONS REALISEES ET FAITS MARQUANTS EN 2021

La Société a connu plusieurs faits marquants qui sont les suivants :

- Total Maroc a changé de dénomination sociale et est devenu TotalEnergies Marketing Maroc décidé par l'assemblée générale mixte du 25 août 2021 ;
- TotalEnergies Marketing Maroc et la Fondation Sanady ont conclu un partenariat « main dans la main » pour sensibiliser les jeunes à la sécurité routière ;
- Organisation de la 33^{ème} édition de la Coupe d'Afrique des Nations TotalEnergies ;
- Lancement du nouveau club fidélité de TotalEnergies Marketing Maroc;
- TotalEnergies Marketing Maroc organisateur de la TotalEnergies CAN
- Ouverture de 25 nouvelles stations-services aux couleurs TotalEnergies ;
- Les ventes de GPL ont atteint 409 kt au titre de l'année 2021 ;
- « Les idées ont besoin d'énergie pour grandir » Lancement de la 3^{ème} édition du challenge stratupper de l'année par TotalEnergies Marketing Maroc ;

- Nomination le 15 juillet 2021 de Monsieur Jean Philippe Torres, en qualité d'administrateur et de président du conseil d'administration, en remplacement de Monsieur Jérôme Dechamps, avec date d'effet au 1^{er} septembre 2021 ;
- Nomination de Madame May Helou, en qualité d'administrateur, le 27 septembre 2021 en remplacement de Madame Sophie Audic ;
- Nomination de Monsieur Olivier Van Parys en qualité d'administrateur le 21 décembre 2021 ;
- Nomination de Monsieur Olivier Van Parys en qualité de président du conseil d'administration en remplacement de Monsieur Jean Philippe Torres le 21 décembre 2021 ;
- Nomination de Monsieur Olagoke Aluko en qualité de représentant permanent de TotalEnergies Marketing Afrique (anciennement dénommée « Total Outre-Mer »), le 23 août 2021 ;
- Appel d'offre pour le transport de produits lubrifiants avec l'entrée de trois nouveaux transporteurs dans la flotte de TotalEnergies Marketing Maroc ;
- Développement de trois (3) concepts « Mobility » au sein des stations-services TotalEnergies – Lissasfa ; TotalEnergies – Relais de Tanger et TotalEnergies – Maysanne » ;
- Le BFR de la Société a atteint -775 MMAD ;
- Augmentation du taux de pénétration des cartes 18% (18% vs. 2020) ;
- TotalEnergies Marketing Maroc est élu service client de l'année pour la 5^{ème} année consécutive.

3) **INVESTISSEMENTS ENTREPRIS EN 2021**

3.1. **Principaux investissements**

Au titre de l'année 2021, le montant des investissements a atteint 383 745 k MAD par rapport à 233 251 k MAD en 2020. Par canal, il y a lieu de noter que les investissements au niveau du réseau ont représenté 51% des dépenses répartis comme suit :

- 130 927 k MAD ont été consacrés au réseau nouveau pour la réalisation du plan de développement. Le réseau existant a bénéficié d'une enveloppe de 66 203 k MAD pour assurer le maintien et la rénovation des stations.
- Pour le GPL, l'année 2021 a enregistré un investissement en achat de bouteilles de gaz et de citernes d'un montant global de 149 378 k MAD.
- Par ailleurs, 37 237 k MAD ont été investis dans les dépôts, les installations clientèle commerce général et au siège social.

3.2. **Risques inhérents aux investissements réalisés**

Les investissements réalisés ont pour but d'assurer le développement des activités de la Société ainsi que le maintien ou l'amélioration des installations d'un point de vue commercial, sécurité et environnement.

- Plan de développement réseau, objectif d'accroissement des ventes : les investissements réalisés sont soumis au préalable à des études de rentabilité en fonction du potentiel de vente estimé. Ils permettent d'assurer le développement des activités commerciales dans le canal des ventes en stations-service. Grâce à l'expérience de la Compagnie et des collaborateurs de la Société dans le choix des points de vente, les ouvertures réalisées au cours des cinq (5) dernières années ont atteint en moyenne le potentiel prévu au bout de trois (3) ans.
- Réseau existant, objectif de maintien et/ou d'accroissement des ventes : ces investissements sont destinés au maintien de l'outil dans les meilleures conditions commerciales, de sécurité et de protection de l'environnement. Le programme de changement d'image (nouveau concept de la Compagnie « Tair ») lancé en 2013 est sur le point d'être achevé, il a permis de rénover une grande partie du réseau et rendre plus attractives les stations-services à la marque.

- Bouteilles de GPL, objectif d'accroissement des ventes : ces investissements, d'un rythme soutenu, ont été lancés pour rénover un parc de bouteilles vieillissant, ils ont permis d'injecter de nouvelles bouteilles et de réparer à chaud une partie du parc. La rénovation et le gros entretien de bouteilles est un facteur déterminant de développement des ventes de GPL.
- Installations vrac de GPL et Gasoil, objectif d'accroissement des ventes : ces investissements sont destinés à mettre en place de nouvelles citernes, cuves et installations de distribution pétrolière chez des clients B to B (industrie, agriculture...).
- Dépôts, objectif d'amélioration de l'outil : ces investissements sont principalement destinés au maintien de l'outil et à l'amélioration des installations sur les aspects sécurité et environnement.

4) INFORMATIONS CONCERNANT LES DELAIS DE PAIEMENT

En application du 1^{er} alinéa de l'article 78-4 de la loi n° 15-95 formant code de commerce et de l'article 2 du décret n°2-12-170 en date du 12 juillet 2012, les sociétés, dont les comptes annuels sont certifiés par un ou plusieurs commissaires aux comptes, publient dans leurs rapports de gestion, la décomposition à la clôture des deux (2) derniers exercices du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance.

En Annexe II, sont jointes les informations concernant les délais de paiement à la clôture des deux (2) derniers exercices.

5) EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE

Le 28 mai 2021, l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire des Actionnaires de la Société a voté ce jour, à une quasi-unanimité, la résolution visant à changer la dénomination sociale de l'entreprise. Total Maroc devient donc TotalEnergies Marketing Maroc et ancre dans son identité, sa stratégie de transformation en compagnie multi-énergies. A l'occasion de son changement de nom, TotalEnergies Marketing Maroc se dote d'une nouvelle identité visuelle.

Le nouveau nom et sa nouvelle identité visuelle incarnent la dynamique dans laquelle TotalEnergies Marketing Maroc est résolument entrée : celle d'une compagnie multi-énergies qui met en œuvre sa mission de produire et fournir des énergies toujours plus abordables, disponibles et propres.

6) FACTEURS DE RISQUES

La Société est exposée aux risques principaux suivants :

- Risques de fluctuation des cours internationaux des produits pétroliers : Depuis la fermeture de la raffinerie de la Samir pendant l'été 2015, la Société s'approvisionne en produits pétroliers essentiellement auprès de fournisseurs internationaux. La volatilité des cours internationaux de ces produits, induite notamment par les fluctuations de l'offre et de la demande mondiale en pétrole, impacte les prix d'achat de ces produits par la Société. Pour les produits, les formules de prix négociées dans les contrats tiennent compte des cotations internationales. La Société gère le risque prix sur le stock outil par une formule de couverture naturelle permettant de caler les approvisionnements sur les ventes. Le stock stratégique ne fait pas l'objet de couverture prix.

Pour le butane conditionné (gaz butane en bouteille) la structure de prix en vigueur au Maroc et le mécanisme de compensation ajustent les prix de ventes aux cotations internationales.

- Risque de change : La Société est sujette aux variations des taux de change entre les devises étrangères et le Dirham Marocain, ces variations pouvant influencer à la hausse ou à la baisse les résultats de l'entreprise. L'évolution des taux de change pourrait, si le risque de change n'était pas couvert, présenter un risque de change pour la Société et avoir une incidence,

favorable ou défavorable, sur ses résultats. La Société se protège contre l'exposition au risque de change par la mise en place d'un dispositif de couverture pour l'achat en devise de ses importations de produits, biens et services.

- Risques de crédit : Le risque de crédit est le risque de défaut d'une contrepartie face à ses engagements contractuels ou à l'encaissement des créances. Le risque de crédit qui pèse sur la Société porte essentiellement sur les créances commerciales. Cependant, les procédures internes de la Société comportent des règles de la gestion de crédit décrivant les fondamentaux de contrôle interne dans ce domaine. Les contreparties font l'objet d'une analyse de crédit et sont approuvées avant la conclusion des transactions. Une revue régulière est faite de toutes les contreparties actives incluant une révision de l'évaluation et un renouvellement des crédits autorisés. Les limites des contreparties sont appréciées en fonction de données quantitatives et qualitatives sur leur solidité financière, et s'adosent également aux informations venant du marché ou de tiers extérieurs. Aussi, les procédures internes de la Société comportent des règles de la gestion du risque de crédit décrivant les fondamentaux de contrôle interne dans ce domaine, notamment la séparation des pouvoirs entre les équipes commerciales et financières. Des politiques de crédit sont définies localement, accompagnées de la mise en œuvre de procédures visant à maîtriser le risque client (organisation de comités de crédits, mise en place systématique de limites de crédit pour les clients professionnels, sécurisation du portefeuille, etc.). De plus, la Société met en place des instruments de mesure de son encours client. Par ailleurs, les risques liés à l'octroi de crédit peuvent être compensés ou limités par la souscription à une assurance-crédit et/ou l'obtention de sûretés ou garanties. Les créances douteuses sont provisionnées en utilisant un taux de provision qui dépend de l'appréciation du risque de perte de la créance.
- Risques concurrentiels : Le marché de la distribution de produits pétroliers est un marché concurrentiel. Le risque concurrentiel recouvre aussi bien l'apparition de nouveaux concurrents que le renforcement des parts de marché des concurrents existants. Il existe également un risque d'exposition à une concurrence déloyale importante avec la distribution de produits pétroliers importés en contrebande dans la région de l'Oriental et la distribution de produits pétroliers auprès de nos gérants de stations-service en total violation de leur engagement d'exclusivité.
- Risques liés au réseau de distribution des produits pétroliers : Les stations-service en gestion DODO (*Dealer Owned, Dealer Operated* station-service) et CODO (*Company Owned, Dealer Operated* station-service) représentent la plus grande partie du réseau de stations-service sous enseigne TotalEnergies au Maroc. Si ces systèmes de gestion permettent une plus grande flexibilité en matière de gestion, ils font peser un risque sur la Société en matière de qualité, d'homogénéité et de continuité des prestations offertes sur l'ensemble du réseau de stations-service sous enseigne TotalEnergies à travers le Maroc. Toutefois, la Société développe une politique de déploiement d'agents commerciaux à travers le réseau, avec comme objectif de maintenir la confiance et l'écoute des gérants libres et des revendeurs, d'assurer également une qualité et une animation optimale du réseau et incluant enfin leur formation à l'utilisation d'équipements visant à un niveau élevé de la qualité des services offerts sur l'ensemble du réseau de stations-service sous enseigne TotalEnergies à travers le Maroc. Par ailleurs, la Société connaît parfois des difficultés de mise à exécution des décisions de justice l'autorisant à résilier des contrats concernant des stations-service gérées sous le mode DODO ou CODO et ainsi à faire cesser l'utilisation de ses marques. La politique de la Société est d'avoir recours à toutes les ressources juridiques et judiciaires légales à sa disposition pour pallier de telles difficultés d'exécution.

7) ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE

La Société dispose de fonds propres qui lui permettent d'afficher une solidité financière vis-à-vis de ses partenaires.

8) EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR DE LA SOCIÉTÉ



La Société doit faire face en 2022 à un environnement de marché qui restera difficile et volatil. Dans ce contexte, la Société s'attachera à soutenir les relations de confiance avec ses clients et partenaires tout en poursuivant ses efforts de contrôle des frais afin de préserver sa rentabilité.

9) RÉSULTATS OBTENUS AU 31 DECEMBRE 2021

Les comptes sociaux annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, établis conformément à la réglementation en vigueur, ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

L'exercice a permis la réalisation d'un chiffre d'affaires hors taxes de 14 881 993 k MAD, contre 10 778 176 k MAD pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort à 1 298 947 k MAD, en hausse de 511 062 k MAD par rapport à 2020.

Le résultat financier passe de 12 391 k MAD en 2020 à 30 608 k MAD en 2021.

Le résultat net s'établit quant à lui à 882 728 k MAD en 2021 contre 438 532 k MAD en 2020, soit une augmentation de 444 196 k MAD.

10) FORMATION DU RESULTAT DISTRIBUABLE

Le Compte des Produits et Charges, joint au présent rapport conformément aux dispositions réglementaires, fait apparaître les résultats de notre Société au cours du dernier exercice comptable.

Le tableau des filiales et participations, annexé aux comptes sociaux, donne toutes les informations concernant leurs activités et résultats.

Déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes sociaux de la Société font ressortir un bénéfice net de **882 727 612,92 MAD**.

	En MAD
Résultat net de l'exercice fiscal 2021	882 727 612,92
Dotation à la réserve légale	0,00
Report à nouveau de l'exercice clos au 31.12.2021	1 338 227 520,84
Réserve disponible au 31.12.2021	0,00
Bénéfice distribuable	2 220 955 133,76

Le bénéfice distribuable s'élève donc à **2 220 955 133,76 MAD**, compte tenu d'un report à nouveau au 31 décembre 2021 de **1 338 227 520,84 MAD**, et du fait que la réserve légale a été intégralement dotée en 2014.

11) PROPOSITION D'AFFECTATION DUDIT RESULTAT

Le conseil d'administration propose, en conséquence aux actionnaires, de fixer à **501 760 000,00 MAD** le montant total des dividendes à répartir entre les actionnaires au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, soit un dividende de **56 MAD** par action, pour un nombre maximum d'actions ayant droit au dividende au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 8 960 000 correspondant au nombre d'actions composant le capital de la Société au 31 décembre 2021.

Le dividende d'un montant global de **501 760 000,00 MAD** serait prélevé sur le bénéfice distribuable de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Le conseil propose donc aux actionnaires de décider de :

- constater que le bénéfice distribuable s'élève à **2 220 955 133,76 MAD**,
- constater que le nombre maximum d'actions ayant droit au dividende au titre de l'exercice 2021 s'élève à 8 960 000 correspondant au nombre d'actions composant le capital de la Société au 31 décembre 2021 et fixer à **501 760 000,00 MAD** le montant total des dividendes à répartir entre les actionnaires au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021,

soit un dividende de **56 MAD** par action ouvrant droit à dividende du fait de leur date de jouissance,

- affecter le solde du bénéfice distribuable, d'un montant de **1 719 195 133,76 MAD** au compte de « report à nouveau »,
- décider que la date de mise en paiement se fera le 30 juin 2022,
- dans l'hypothèse où la date de mise en paiement, telle que proposée ci avant, n'est pas conforme à la réglementation marocaine sur les marchés de capitaux en cas de force majeure, déléguer au conseil d'administration de fixer la date de mise en paiement, et
- de manière générale, décider que le paiement soit fait avant le 30 septembre 2022.

12) RAPPORT DE GESTION DU GROUPE

Le rapport de gestion du groupe de la Société est joint au sein de l'Annexe III du présent rapport.

13) INFORMATIONS CONCERNANT LES PARTICIPATIONS

13.1. Sociétés contrôlées

Au 31 décembre 2021, la Société contrôle, au sens de l'article 144 de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes, les sociétés suivantes :

- Mahatta S.A.R.L. à associé unique, directement à hauteur de 100,00 %,
- Gazber S.A., directement à hauteur de 100,00 %,
- Ouargaz S.A., directement à hauteur de 100,00 %,
- S.C.I. Mercedes, directement à hauteur de 90,00%, et
- TEMRDA S.A.R.L. à associé unique, directement à hauteur de 100,00%.

13.2. Sociétés en participation

Au 31 décembre 2021, la Société détient des participations, au sens de l'article 143 de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes, dans les sociétés suivantes :

- SEJ S.A., directement à hauteur de 50,00 %,
- SHBM S.A., directement à hauteur de 49,00%,
- SDH S.A., directement à hauteur de 33,33 %,
- CEC S.A., directement à hauteur de 23,23 %,
- Salam Gaz S.A., directement à hauteur de 20,00 %,
- Ismailia Gaz S.A., directement à hauteur de 20,00%,
- Sofrenor S.A., directement à hauteur de 17,15 %,
- Petrocab S.A., directement à hauteur de 8,71 %,
- SOMAS S.A., directement à hauteur de 6,00 %,
- S.C.I. Naphtea, directement à hauteur de 13,00%,
- Socica S.A. (en cours de liquidation), directement à hauteur de 1,21%,
- Cité 1 des Jeunes S.A. (en cours de liquidation), directement à hauteur de 1,14%.

Ces sociétés ne détiennent pas au 31 décembre 2021 de participation dans la Société.

13.3. Auto-contrôle

La Société ne détient aucune de ses actions au 31 décembre 2021.

13.4. Prises de participation



Au cours de l'exercice 2021, la Société n'a pris aucune participation.

13.5. Cession de participations

Au cours de l'exercice 2021, la Société n'a cédé aucune de ses participations.

14) SITUATION DU MANDAT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Renouvellement :

Les mandats exercés par les administrateurs de la Société sont en Annexe IV.

Concernant le mandat des administrateurs, il vous sera demandé de vous prononcer sur le renouvellement du mandat des administrateurs suivants :

- Monsieur Mohammed Fikrat pour une nouvelle durée de deux (2) ans, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos du 31 décembre 2023.
- Monsieur Zayd Mohamed Zahid, pour une nouvelle durée de deux (2) ans, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos du 31 décembre 2023 ;
- Zahid International FZE, représentée par Aladdin Riad Sami pour une nouvelle durée de deux (2) ans, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos du 31 décembre 2023.

- Ratification des cooptations :

A la suite de la démission de Madame Sophie Audic de son mandat d'administrateur, le conseil d'administration a décidé en date du 27 septembre 2021 de nommer Madame May Helou en tant que nouvel administrateur par cooptation pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur, soit jusqu'à l'approbation des comptes 2023 par l'assemblée générale ordinaire.

A la suite de la démission de Monsieur Stanislas Mittelman de son mandat d'administrateur, le conseil d'administration a décidé en date du 21 décembre 2021 de nommer Monsieur Olivier Van Parys en tant que nouvel administrateur par cooptation pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur, soit jusqu'à l'approbation des comptes 2022 par l'assemblée générale ordinaire.

A la suite de la démission de Monsieur Jean Philippe Torres de son mandat de président du conseil d'administration, le conseil a décidé en date du 21 décembre 2021 de nommer Monsieur Olivier Van Parys en tant que nouveau président du conseil d'administration.

A la suite de la démission de Monsieur Tarik Moufaddal de son mandat d'administrateur, le conseil d'administration a décidé en date du 15 mars 2022 de nommer Monsieur Abdesslam Rhnimi en tant que nouvel administrateur par cooptation pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur, soit jusqu'à l'approbation des comptes 2024 par l'assemblée générale ordinaire.

Conformément à l'article 49 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes, la cooptation de Monsieur Abdesslam Rhnimi, Madame May Helou, Monsieur Olivier Van Parys seront soumises à la ratification de la présente assemblée générale ordinaire. En conséquence, il vous sera demandé (i) de ratifier leurs nominations provisoires et (ii) de donner quitus entier et sans réserve à Monsieur Tarik Moufaddal de son mandat d'administrateur et de directeur général, Monsieur Jean Philippe Torres de son mandat de président du conseil d'administration, Madame Sophie Audic, Monsieur Jérôme Dechamps, Monsieur Stanislas Mittelman de leurs mandats d'administrateurs pour l'exécution de leurs mandats.

15) SITUATION DU MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Concernant le mandat des commissaires aux comptes, ces derniers arriveront à échéances lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les compte clos le 31 décembre 2022. Il ne vous sera donc pas demandé de procéder à leur remplacement.

16) INFORMATIONS CONCERNANT LA RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

A la connaissance de la Société, les actionnaires possédant plus du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes du capital social ou des droits de vote sont les suivants :

- la société TotalEnergies Marketing Afrique détenant 4 928 000 actions, représentant 55 % du capital et des droits de vote de la Société, et
- la société Zahid International FZE détenant 2 688.000 actions, représentant 30 % du capital et des droits de vote de la Société.

Aucune modification supérieure au quart du capital social ou des droits de vote intervenue au cours de l'exercice écoulé n'a fait l'objet d'une information à la Société.

17) CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

La liste des conventions règlementées a été tenue disposition des actionnaires dans les délais légaux et communiquée aux administrateurs et aux commissaires aux comptes.

Il vous sera proposé, conformément à l'article 56 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes de prendre acte du rapport spécial établi par les commissaires aux comptes sur les conventions règlementées et de ratifier et approuver toutes les conventions listées dans ce rapport, étant précisé que les actionnaires intéressés ne prennent pas part au vote et leurs voix ne sont pas prises en compte dans le calcul du quorum.

18) JETONS DE PRESENCE

L'assemblée générale des actionnaires en date du 5 juin 2020 ayant voté un montant global de jetons de présence pour l'exercice 2020 et pour tous les exercices ultérieurs d'un montant brut de 1.000.000 MAD, il ne vous sera pas demandé de voter un nouveau montant.

19) CONTRÔLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Concernant le rapport général des commissaires aux comptes, les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents. Les commissaires aux comptes relatent dans leur rapport général, l'accomplissement de leur mission conjointe.

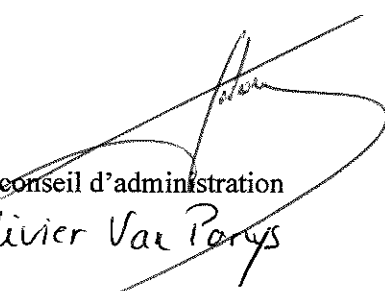
20) ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE – RESOLUTIONS PROPOSEES

Le conseil invite les actionnaires à approuver les résolutions à caractère ordinaire soumises à l'approbation de l'assemblée générale, dont l'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation des comptes sociaux et des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
2. Affectation du résultat, fixation du dividende,
3. Approbation d'une convention règlementée avec TotalEnergies Marketing Services au sens de l'article 56 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes (convention cadre (5) ans de fourniture de services informatiques et de son contrat d'application 2022),
4. Approbation d'une convention règlementée avec TotalEnergies Marketing Services au sens de l'article 56 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes (contrat d'application 2022 de la convention cadre de partage des couts de recherche et de développement),



5. Approbation d'une convention réglementée conclue avec TotalEnergies Marketing Afrique au sens de l'article 56 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes (contrat d'application 2022 au contrat cadre de fourniture de services informatiques),
6. Approbation d'une convention réglementée conclue avec TotalEnergies Marketing Afrique au sens de l'article 56 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes (contrat d'application 2022 à la convention cadre d'assistance générale),
7. Ratification d'une convention réglementée conclue avec TotalEnergies Marketing Afrique au sens de l'article 61 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes (convention de mise à disposition de M. Mohamed Youssef El Bedraoui),
8. Ratification d'une convention réglementée conclue avec TotalEnergies Marketing Afrique au sens de l'article 61 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes (convention de mise à disposition de M. Abdelouahed Tazi),
9. Ratification d'une convention réglementée conclue avec TotalEnergies Marketing Afrique au sens de l'article 61 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes (convention de mise à disposition de Mme. Kenza Bouamrani),
10. Ratification d'une convention réglementée conclue avec Gazber au sens de l'article 61 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes (convention de mise à disposition de Mme. Rania Adi),
11. Ratification d'une convention réglementée conclue avec Ouargaz au sens de l'article 61 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes (convention de mise à disposition de Mme. Rania Adi),
12. Ratification d'une convention réglementée conclue avec Ouargaz au sens de l'article 56 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes (convention de mise à disposition de M. Bader El Fajri),
13. Renouvellement du mandat de l'administrateur Zahid International FZE ;
14. Renouvellement du mandat de l'administrateur Zayd Mohamed Zahid ;
15. Renouvellement du mandat de l'administrateur de M. Mohammed Fikrat ;
16. Ratification de la nomination de Monsieur Abdesslam Rhnimi en qualité d'administrateur ;
17. Quitus donné à Monsieur Tarik Mofaddal en qualité d'administrateur et de directeur général ;
18. Ratification de la nomination de Madame May Helou en qualité d'administrateur ;
19. Quitus donné à Madame Sophie Audic en qualité d'administrateur ;
20. Ratification de la nomination de Monsieur Olivier Van Parys en qualité d'administrateur;
21. Quitus donné à Monsieur Jean Philippe Torres en qualité de président du conseil d'administration ;
22. Quitus donné à Monsieur Stanislas Mittelman ;
23. Pouvoirs pour les formalités.


Le conseil d'administration
Olivier Van Parys

* * *

Annexe I
Bilan et Compte de produits et charges (HT) au 31 décembre 2021

(EN DIRHAMS)

A C T I F		Au 31.12.2021			Au 31.12.2020
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net
	Immobilisations en non valeurs [A]	130 759 799,98	60 773 880,00	69 985 919,98	56 987 879,98
	Frais préliminaires				
	Charges à répartir sur plusieurs exercices	130 759 799,98	60 773 880,00	69 985 919,98	56 987 879,98
A	Primes de remboursement des obligations				
	Immobilisations incorporelles [B]	122 252 452,09	30 097 490,95	92 154 961,14	92 262 180,27
	Immobilisations en Recherche et Dev.				
	Brevets, marques, droits et valeurs similaires	36 097 614,74	30 097 490,95	6 000 123,79	6 107 342,92
F	Fonds commercial	86 154 837,35		86 154 837,35	86 154 837,35
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles [C]	4 478 050 544,67	2 348 180 456,29	2 129 870 088,38	1 984 062 991,98
	Terrains	117 234 689,13		117 234 689,13	111 449 289,13
	Constructions	876 364 410,26	410 340 447,60	466 023 962,66	431 766 531,43
	Installations techniques, matériel et outillage	3 101 895 714,29	1 818 544 390,08	1 283 351 324,21	1 268 664 498,12
	Matériel de transport	25 627 975,06	22 777 197,00	2 850 778,06	3 116 460,10
M	Mobilier, Mat. de bureau, Aménagement divers	123 969 412,22	96 518 421,61	27 450 990,61	26 826 076,04
	Autres immobilisations corporelles				
O	Immobilisations corporelles en cours	232 958 343,71		232 958 343,71	142 240 137,16
	Immobilisations financières [D]	215 812 534,69	24 019 513,41	191 793 021,28	191 927 364,58
I	Prêts immobilisés	7 550 893,00		7 550 893,00	7 550 893,00
L	Autres créances financières	14 030 148,62		14 030 148,62	13 825 001,82
I	Titres de participation	194 231 493,07	24 019 513,41	170 211 979,66	170 551 469,76
S	Autres titres immobilisés				
E	Ecarts de conversion actif [E]				
	Diminution des créances immobilisées				
	Augmentations des dettes financières				
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	4 946 875 331,43	2 463 071 340,65	2 483 803 990,78	2 325 240 416,81
	Stocks [F]	1 439 455 297,12	948 548,74	1 438 506 748,38	1 025 282 024,49
A	Marchandises	1 319 235 253,73		1 319 235 253,73	924 293 967,93
C	Matières et fournitures consommables	64 729 026,16		64 729 026,16	53 174 181,90
T	Produits en cours				
I	Produits intermédiaires et produits résiduels				
F	Produits finis	55 491 017,23	948 548,74	54 542 468,49	47 813 874,66
	Créances de l'actif circulant [G]	2 314 597 347,52	211 316 436,44	2 103 280 911,08	1 172 113 678,45
	Fournis, débiteurs, avances et acomptes				
C	Clients et comptes rattachés	1 583 486 256,66	211 316 436,44	1 372 169 820,22	723 112 975,36
R	Personnel	6 332 200,77		6 332 200,77	5 389 639,35
C	Etat	691 142 936,74		691 142 936,74	400 651 292,24
U	Comptes d'associés				
L	Autres débiteurs	17 586 978,61		17 586 978,61	15 604 776,50
A	Comptes de régularisation- Actif	18 048 974,74		18 048 974,74	27 354 995,00
N	Titres valeurs de placement [H]				
T	Ecarts de conversion actif [I]	4 384 713,96		4 384 713,96	3 670 324,67
	Eléments circulants				
	TOTAL II (F+G+H+I)	3 760 437 358,60	212 264 985,18	3 548 172 373,42	2 201 066 027,61
	Tresorerie- Actif	1 487 169 152,11		1 487 169 152,11	1 529 278 989,77
	Chèques et valeurs à encaisser				
T	Banques, T.G et C.C.P	1 487 101 818,45		1 487 101 818,45	1 529 235 622,94
R	Caisse, Régie d'avances et accreditifs	67 333,66		67 333,66	43 366,83
S	TOTAL III	1 487 169 152,11		1 487 169 152,11	1 529 278 989,77
O	TOTAL GENERAL I+II+III	10 194 481 842,14	2 675 336 325,83	7 519 145 516,31	6 055 585 434,19

(EN DIRHAMS)

P A S S I F		AU 31.12.2021	AU 31.12.2020
F I N A N C E M E N T P E R M A N E N T	CAPITAUX PROPRES (A)	2 713 755 133,76	2 282 557 520,84
	Capital social ou personnel (1)	448 000 000,00	448 000 000,00
	Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
	Capital appelé	448 000 000,00	448 000 000,00
	Dont versé	448 000 000,00	448 000 000,00
	Prime d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Réserve légale	44 800 000,00	44 800 000,00
	Autres réserves		
	Report à nouveau (2)	1 338 227 520,84	1 351 225 772,24
	Résultat en instance d'affectation		
	Résultat net de l'exercice (2)	882 727 612,92	438 531 748,60
	Total des capitaux propres (A)	2 713 755 133,76	2 282 557 520,84
	Capitaux propres assimilés (B)		
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Dettes de financement (C)	841 735 215,79	898 260 788,85
	Emprunts obligataires		
	Autres dettes de financement	841 735 215,79	898 260 788,85
	Provisions durables pour risques et charges (D)	121 813 060,53	111 189 285,24
	Provisions pour risques	70 220 756,25	68 343 940,19
Provisions pour charges	51 592 304,28	42 845 345,05	
Ecart de conversion - passif (E)			
Augmentation des créances immobilisées			
Diminution des dettes de financement			
TOTAL I (A+B+C+D+E)	3 677 303 410,08	3 292 007 594,93	
Dettes du passif circulant (F)	3 826 850 936,52	2 759 852 442,76	
P A S S I F C I R C U L A N T	Fournisseurs et comptes rattachés	3 333 324 152,48	1 963 729 259,59
	Clients créditeurs, avances et acomptes	28 637 775,48	28 285 082,55
	Personnel	55 263 179,28	37 334 777,29
	Organismes sociaux	16 971 050,36	15 456 456,13
	Etat	362 400 020,36	309 390 248,03
	Comptes d'associés		377 574 344,00
	Autres créanciers	25 558 548,41	26 045 312,40
	Comptes de régularisation passif	4 696 210,15	2 066 962,77
	Autres provisions pour risques et charges (G)	4 384 713,96	3 670 324,67
	Ecart de conversion - passif (Eléments circulants) (H)	10 606 455,75	25 071,83
TOTAL II (F+G+H)	3 841 842 106,23	2 763 577 839,26	
TRESORERIE PASSIF			
T R E S O	Crédits d'escompte		
	Crédits de trésorerie		
	Banques de régularisation		
	TOTAL III		
TOTAL GENERAL I+II+III	7 519 145 516,31	6 055 585 434,19	

(1) Capital personnel débiteur

(2) Bénéficiaire (+); déficitaire (-)

(EN DIRHAMS)

	DESIGNATION	OPERATIONS		Au 31.12.2021 3 = 2 + 1	Au 31.12.2020 4
		Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
		1	2		
E X P L O I T A T I O N	I PRODUITS D'EXPLORATION	17 543 507 331,06		17 543 507 331,06	12 594 457 964,76
	Ventes de marchandises (en l'état)	14 754 706 343,48		14 754 706 343,48	10 688 968 697,68
	Ventes de biens et services produits	127 286 435,94		127 286 435,94	89 206 961,97
	Chiffres d'affaires	14 881 992 779,42		14 881 992 779,42	10 778 175 459,65
	Variation de stocks de produits (1)	6 303 976,77		6 303 976,77	761 524,14
	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	58 270 523,34		58 270 523,34	
	Subventions d'exploitation	2 481 676 439,26		2 481 676 439,26	1 508 382 072,29
	Autres produits d'exploitation	11 158 721,32		11 158 721,32	10 605 744,88
	Reprises d'exploitation : transferts de charges	104 104 890,95		104 104 890,95	296 532 963,80
	Total I	17 543 507 331,06		17 543 507 331,06	12 594 457 964,76
	II CHARGES D'EXPLOITATION	16 244 560 455,00		16 244 560 455,00	11 806 573 427,81
	Achats revendus (2) de marchandises	14 844 135 875,52		14 844 135 875,52	10 347 812 654,40
	Achats consommés (2) de matières et fournitures	242 092 679,59		242 092 679,59	211 716 162,22
Autres charges externes	538 224 851,38		538 224 851,38	493 299 666,24	
Impôts et taxes	9 338 048,96		9 338 048,96	8 282 914,22	
Charges de personnel	222 937 503,44		222 937 503,44	191 190 293,36	
Autres charges d'exploitation	349 536,50		349 536,50	971 109,73	
Dotations d'exploitation	387 481 959,61		387 481 959,61	553 300 627,64	
Total II	16 244 560 455,00		16 244 560 455,00	11 806 573 427,81	
III RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 298 946 876,06		1 298 946 876,06	787 884 536,95	
F I N A N C I E R	IV PRODUITS FINANCIERS	118 960 041,93		118 960 041,93	94 715 990,54
	Produits des titres de partic. Et autres titres immobilisés	74 917 228,56		74 917 228,56	66 876 279,28
	Gains de change	37 283 483,55		37 283 483,55	24 203 194,57
	Interêts et autres produits financiers	725 089,90		725 089,90	3 399 151,73
	Reprises financières : transfert charges	6 034 239,92		6 034 239,92	237 364,96
	Total IV	118 960 041,93		118 960 041,93	94 715 990,54
V CHARGES FINANCIERES	88 352 099,19		88 352 099,19	82 324 617,97	
Charges d'interêts	29 830 101,89		29 830 101,89	25 238 787,03	
Pertes de change	51 433 877,99		51 433 877,99	29 735 482,96	
Autres charges financières					
Dotations financières	7 088 119,31		7 088 119,31	27 350 347,98	
Total V	88 352 099,19		88 352 099,19	82 324 617,97	
RESULTAT FINANCIER (IV - V)	30 607 942,74		30 607 942,74	12 391 372,57	
RESULTAT COURANT (III+VI)	1 329 554 818,80		1 329 554 818,80	800 275 909,52	
N O N C O U R A N T	VIII PRODUITS NON COURANTS	5 760 666,85		5 760 666,85	25 405 441,99
	Produits des cessions d'immobilisations	4 056 050,75		4 056 050,75	212 566,67
	Subventions d'équilibre				
	Reprises sur subventions d'investissement				
	Autres produits non courants	101 507,10		101 507,10	2 192 875,32
	Reprises non courantes ; transferts de charges	1 603 109,00		1 603 109,00	23 000 000,00
	Total VIII	5 760 666,85		5 760 666,85	25 405 441,99
	IX CHARGES NON COURANTES	49 105 034,73		49 105 034,73	71 402 259,99
	Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	104 532,21		104 532,21	215 982,04
	Subventions accordées				
Autres charges non courantes	39 811 214,52		39 811 214,52	52 774 168,95	
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	9 189 288,00		9 189 288,00	18 412 109,00	
Total IX	49 105 034,73		49 105 034,73	71 402 259,99	
X RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)	-43 344 367,88		-43 344 367,88	-45 996 818,00	
XI RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+X)	1 286 210 450,92		1 286 210 450,92	754 279 091,52	
XII IMPOTS SUR LES BENEFICES	403 482 838,00		403 482 838,00	315 747 342,92	
XIII RESULTAT NET (XI-XII)	882 727 612,92		882 727 612,92	438 531 748,60	
XIV TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VII)	17 668 228 039,84		17 668 228 039,84	12 714 579 397,29	
XV TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XIII)	16 785 500 426,92		16 785 500 426,92	12 276 047 648,69	
XVI RESULTAT NET (total des produits-total des charges)	882 727 612,92		882 727 612,92	438 531 748,60	

(1) Variation de stock : stock final - stock initial: Augmentation (+); Diminution (-)

(2) Achats revendus ou consommés : Achats - variation de stock



Annexe II

Décomposition par échéance du solde des dettes fournisseurs au 31 décembre 2021

Nature	(A) Montant des dettes fournisseurs (A)=B+C+D+E+F	(B) Montant des dettes non échues	Montant des dettes échues			
			(C) Dettes échues de moins de 30 jours	(D) Dettes échues entre 31 et 60 jours	(E) Dettes échues entre 61 et 90 jours	(F) Dettes échues de plus de 90 jours
Date de clôture 31/12/2020	1 963 729 260	737 131 236	312 217 124	539 200 061	- 2 547 289	377 728 127
Date de clôture 31/12/2021	3 333 324 152	2 298 928 526	800 207 674	90 007 425	24 706 042	119 474 486

Annexe III
Rapport de gestion Groupe

Le périmètre de consolidation est le suivant au 31 décembre 2021 :

Société	% de contrôle	Méthode de consolidation
Gazber	100,00 %	Intégration globale
Ouargaz	100,00 %	Intégration globale
Mahatta	100,00 %	Intégration globale
SEJ	50,00 %	Mise en équivalence
SDH	33,33 %	Mise en équivalence
Salam Gaz	20,00 %	Mise en équivalence
TEMRDA	100,00 %	Intégration globale

1. Activités et résultats des sociétés consolidées

L'activité du centre emplisseur de Gazber a généré un résultat net bénéficiaire de 14 672 k MAD.

L'activité du centre emplisseur d'Ouargaz a généré un résultat net bénéficiaire de 2 358 k MAD.

L'activité de gestion directe des stations-services de la Société par Mahatta a généré un résultat net bénéficiaire de 2 440 k MAD.

L'activité du dépôt de stockage de SEJ a généré un résultat net bénéficiaire de 4 413 k MAD.

L'activité du dépôt de stockage de SDH a généré un résultat net bénéficiaire 4 400 k MAD.

Les activités d'approvisionnement, logistique, stockage et transport, emplissage de gaz conditionné de Salam Gaz ont généré un résultat net bénéficiaire de 245 064 k MAD.

La société TEMRDA n'a pas eu d'activité en 2021. Son résultat net déficitaire s'élève à -2 252 k MAD

2. Résultats consolidés

Les comptes consolidés annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, établis conformément à la réglementation en vigueur, ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Les chiffres significatifs de l'exercice en normes IFRS pour la Compagnie TotalEnergies Marketing Maroc sont les suivants :

En k MAD	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Total du bilan	8 003 846	6 838 233
Capitaux propres - part du groupe (Résultat inclus)	2 779 858	2 299 078
Chiffre d'affaires	12 869 752	8 823 944
Résultat opérationnel courant	1 310 666	762 931
Résultat net (part du groupe)	934 909	451 205

a. Ouargaz S.A.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, établis conformément à la réglementation en vigueur, ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Les chiffres significatifs de l'exercice sont les suivants :

En k MAD	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Total du bilan	234 218	87 511
Capitaux propres (Résultat inclus)	23 229	20 871
Chiffre d'affaires	286 495	215 575
Résultat d'exploitation	3 752	- 1 885
Résultat financier	19	-405
Résultat net	2 358	- 3 876

b. Gazber S.A.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, établis conformément à la réglementation en vigueur, ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Les chiffres significatifs de l'exercice sont les suivants :

En k MAD	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Total du bilan	461 087	303 173
Capitaux propres (Résultat inclus)	42 172	33 678
Chiffre d'affaires	844 940	623 148
Résultat d'exploitation	21 483	10 093
Résultat financier	1 124	464
Résultat net	14 672	6 178

c. Mahatta S.A.R.L.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, établis conformément à la réglementation en vigueur, ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Les chiffres significatifs de l'exercice sont les suivants :

En k MAD	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Total du bilan	58 438	60 889
Capitaux propres (Résultat inclus)	2 560	2 070
Chiffre d'affaires	139 254	111 689
Résultat d'exploitation	3 830	3 137
Résultat financier	-491	-431
Résultat net	2 440	1 950

d. TEMRDA S.A.R.L.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, établis conformément à la réglementation en vigueur, ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Les chiffres significatifs de l'exercice sont les suivants :

En k MAD	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Total du bilan	33 086	36 016
Capitaux propres (Résultat inclus)	25 233	27 485
Chiffre d'affaires	0	0
Résultat d'exploitation	-2 249	-2 249
Résultat financier	0	0
Résultat net	-2 252	-2 252

e. Salam Gaz S.A.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, établis conformément à la réglementation en vigueur, ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Les chiffres significatifs de l'exercice sont les suivants :

En k MAD	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Total du bilan	3 601 127	2 391 552
Capitaux propres (Résultat inclus)	530 540	535 476
Chiffre d'affaires	4 320 010	3 286 240
Résultat d'exploitation	364 051	360 312
Résultat financier	20 320	23 783
Résultat net	245 064	258 013

f. SEJ S.A.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, établis conformément à la réglementation en vigueur, ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Les chiffres significatifs de l'exercice sont les suivants :

En k MAD	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Total du bilan	106 843	110 802
Capitaux propres (Résultat inclus)	44 550	50 137
Chiffre d'affaires	60 973	60 047
Résultat d'exploitation	9 859	13 770
Résultat financier	- 2 265	- 2 450
Résultat net	4 413	7 351

g. SDH S.A.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, établis conformément à la réglementation en vigueur, ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Les chiffres significatifs de l'exercice sont les suivants :

En k MAD	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Total du bilan	60 118	60 934
Capitaux propres (Résultat inclus)	53 084	57 684
Chiffre d'affaires	19 431	19 705
Résultat d'exploitation	4 404	4 401
Résultat financier	0	0
Résultat net	4 400	4 400

3. Formation du résultat distribuable des sociétés contrôlées et consolidées

a. Ouargaz S.A.

Déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui sont présentés font ressortir un bénéfice net de **2 358 k MAD**.

	En k MAD
Résultat net de l'exercice fiscal 2021	2 357 915,88
Dotation à la réserve légale	0,00
Report à nouveau de l'exercice clos au 31.12.2021	-13 719 049,71
Report déficitaire	- 11 361 133,83

Le Report déficitaire s'élève donc **-11 361 k MAD**, compte tenu d'un report à nouveau débiteur de **-13 719 k MAD** au 31 décembre 2021.

b. Gazber S.A.

Déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui sont présentés font ressortir un bénéfice de **14 672 k MAD**.

	En k MAD
Résultat net de l'exercice fiscal 2021	14 671 943,72
Dotation à la réserve légale	0,00
Report à nouveau de l'exercice clos au 31.12.2021	0,00
Bénéfice distribuable	14 671 943,72

Le bénéfice distribuable s'élève donc à **14 672 k MAD**, compte tenu de l'absence de report à nouveau au 31 décembre 2021 et du fait que la réserve légale est intégralement dotée.

c. Mahatta S.A.R.L.

Déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui sont présentés font ressortir un bénéfice de **2 440 k MAD**.

	En k MAD
Résultat net de l'exercice fiscal 2021	2 439 647,50
Dotation à la réserve légale	0,00
Report à nouveau de l'exercice clos au 31.12.2021	0,00
Bénéfice distribuable	2 439 647,50

Le bénéfice distribuable s'élève donc à **2 440 k MAD**, compte tenu de l'absence de report à nouveau au 31 décembre 2021 et du fait que la réserve légale est intégralement dotée.

d. TEMRDA S.A.R.L.

Déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui sont présentés font ressortir une perte nette de **2 252 k MAD**.

	En k MAD
Résultat net de l'exercice fiscal 2021	- 2 251 759,85
Dotation à la réserve légale	0,00
Report à nouveau de l'exercice clos au 31.12.2021	-4 815 298,76
Report déficitaire	-7 067 058,61

Le Report déficitaire s'élève donc à **-7 067 k MAD**, compte tenu d'un report à nouveau au 31 décembre 2021 de **-4 815 k MAD**.

e. Salam Gaz S.A.

Déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui sont présentés font ressortir un bénéfice de **245 064 k MAD**.

	En k MAD
Résultat net de l'exercice fiscal 2021	245 063 965,61
Dotation à la réserve légale	0,00
Report à nouveau de l'exercice clos au 31.12.2021	15 269 626,04
Bénéfice distribuable	260 333 591,65

Le bénéfice distribuable s'élève donc à **260 334 k MAD**, compte tenu d'un report à nouveau au 31 décembre 2021 de **15 270 k MAD** et du fait que la réserve légale est intégralement dotée.

f. SEJ S.A.

Déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui sont présentés font ressortir un bénéfice de **4 413 k MAD**.

	En k MAD
Résultat net de l'exercice fiscal 2021	4 412 579,97
Dotation à la réserve légale	220 629,00
Report à nouveau de l'exercice clos au 31.12.2021	8 580 091,68
Bénéfice distribuable	12 772 042,65

Le bénéfice distribuable s'élève donc à **12 772 k MAD** compte tenu d'un report à nouveau au 31 décembre 2021 de **8 580 k MAD** et du fait que la réserve légale n'est pas intégralement dotée.

g. SDH S.A.

Déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui sont présentés font ressortir un bénéfice de **4 400 k MAD**.

	En k MAD
Résultat net de l'exercice fiscal 2021	4 400 000,00
Dotation à la réserve légale	0,00
Report à nouveau de l'exercice clos au 31.12.2021	24 484 452,49
Bénéfice distribuable	28 884 452,49

Le bénéfice distribuable s'élève donc à **28 884 k MAD**, compte tenu d'un report à nouveau au 31 décembre 2021 de **24 484 k MAD** et du fait que la réserve légale est intégralement dotée.

4. Proposition d'affectation dudit résultat

a. Ouargaz S.A.

Le conseil d'administration de Ouargaz S.A. a proposé, en conséquence, d'affecter le bénéfice distribuable de l'exercice clos le 31 décembre 2021, de – **11 361 k MAD**, au compte « report à nouveau ».

b. Gazber S.A.

Le conseil d'administration de Gazber S.A. a proposé, en conséquence, de fixer à **14 672 k MAD** le montant total des dividendes à répartir au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Le dividende serait payable le 30 septembre 2022 au plus tard.

c. Mahatta S.A.R.L.

Le gérant de Mahatta S.A.R.L. a proposé, en conséquence, de fixer à **2 440 k MAD** le montant total des dividendes à répartir au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Le dividende serait payable le 30 septembre 2022 au plus tard.

d. TEMRDA S.A.R.L.

Le gérant de TEMRDA S.A.R.L. a proposé, en conséquence, d'affecter le bénéfice distribuable de l'exercice clos le 31 décembre 2021, de **-7 067 k MAD**, au compte « report à nouveau ».

e. Salam Gaz S.A.

Le conseil d'administration de Salam Gaz S.A a proposé, en conséquence, de fixer à **48 000 000,00 MAD** le montant total des dividendes à répartir au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Le dividende serait payable le 30 septembre 2022 au plus tard.

f. SEJ S.A.

Le conseil d'administration de SEJ S.A. a proposé, en conséquence, d'affecter le bénéfice distribuable de l'exercice clos le 31 décembre 2021, de **12 772 042,65 MAD**, au compte « report à nouveau ».

g. SDH S.A.

Le conseil d'administration de SDH S.A a proposé, en conséquence, de fixer à _____ **k MAD** le montant total des dividendes à répartir au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

5. Analyse de la situation financière des sociétés contrôlées

Les sociétés du périmètre consolidé disposent de fonds propres qui leur permettent d'afficher une solidité financière vis-à-vis de leurs créanciers et partenaires.

6. Evolution prévisible et perspectives d'avenir des sociétés contrôlées

a. Ouargaz S.A., Gazber S.A., Mahatta S.A.R.L et TEMRDA S.A.R.L

Les sociétés Ouargaz, Gazber, TEMRDA et Mahatta doivent faire face en 2022 à un environnement de marché qui restera difficile et volatil. Dans ce contexte, la Société s'attachera à soutenir les relations de confiance avec ses clients et partenaires tout en poursuivant ses efforts de contrôle des frais afin de préserver sa rentabilité.

b. Salam Gaz S.A.

La société Salam Gaz a affiché un résultat net bénéficiaire en 2021 ce qui lui permet de distribuer du

dividende en 2022.

c. SEJ S.A.

La société SEJ, maintiendra ses efforts d'extension de ses capacités de stockage pour répondre aux besoins croissants de ses clients dans un contexte de libéralisation du secteur.

d. SDH S.A.

La société SDH a affiché un résultat net bénéficiaire en 2021 ce qui lui permet de distribuer du dividende en 2022.

7. La contribution des sociétés contrôlées dans le résultat de la Société

e. Ouargaz S.A.

Ouargaz n'a pas contribué dans le résultat de la Société 2021 au titre des dividendes perçus par la Société en 2021 puisque la société Ouargaz a enregistré une perte de -3 876 k MAD au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

f. Gazber S.A.

La contribution de Gazber dans le résultat de la Société 2021 s'élève à 6 178 k MAD correspondant aux dividendes perçus par la Société en 2021 pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 de Gazber.

g. Mahatta S.A.R.L.

La contribution de Mahatta dans le résultat de la Société 2021 s'élève à 1 950 k MAD correspondant aux dividendes perçus par la Société en 2021 pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 de Mahatta.

h. TEMRDA S.A.R.L.

TEMRDA n'a pas contribué dans le résultat de la Société 2021 au titre des dividendes perçus par la Société en 2021 puisque la société TEMRDA a enregistré une perte de -2 252 k MAD au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

i. Salam Gaz S.A.

La contribution de Salam Gaz dans le résultat de la Société 2021 s'élève à 50 000 k MAD correspondant aux dividendes perçus par la Société en 2021 pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 de Salam Gaz.

j. SEJ S.A.

La contribution de SEJ dans le résultat de la Société 2021 s'élève à 5 000 k MAD correspondant aux dividendes perçus par la Société en 2021 pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 de SEJ.

k. SDH S.A.

La contribution de SDH dans le résultat de la Société 2021 s'élève à 3 000 k MAD correspondant aux dividendes perçus par la Société en 2021 pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 de SDH.

Annexe IV

Liste des administrateurs au conseil d'administration au 31 décembre 2021

Administrateurs	Fin de mandat
Monsieur Olivier Van Parys, président du conseil	Durée de son mandat d'administrateur
Monsieur Jean Philippe Torres	Exercice 2024
Monsieur Tarik Moufaddal	Exercice 2024
TotalEnergies Marketing Afrique, représentée par Monsieur Olagoke Aluko	Exercice 2024
Monsieur Olivier Van Parys	Exercice 2022
Zahid International FZE, représentée par Monsieur Aladdin Riad Sami	Exercice 2021
Monsieur Zayd Mohamed Zahid	Exercice 2021
Madame May Helou	Exercice 2023
Monsieur Mohammed Fikrat, administrateur indépendant	Exercice 2021



